O FIL DE L'INFO CLONAS N°270 Janvier 2026

M. le Maire, Le Conseil municipal Et le Personnel communal Vous présentent Leurs meilleurs vœux Pour cette année 2026

Site internet : https://www.clonas.fr
Application smartphone « **Clonas sur Vareze** » **à** télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (IPhone) en tapant *« clonas sur vareze »* dans le moteur de recherche.
Panneau Pocket L'application fonctionne sur smartphone, à télécharger par Google Play (Android) ou Apple Store (IPhone).
La mairie est joignable au **04 74 84 91 44.**
commune@clonas.fr ou *accueil@clonas.fr*
Horaires :
Mairie : De 8 h 30 à 12 h du lundi au vendredi
Et de 13 h 30 à 18 h le vendredi
Agence postale : l'agence postale est actuellement fermée elle rouvrira ses portes le 31 mars 2026

O FIL DE L'INFO MAIRIE

Dates à retenir en JANVIER :
AFJC : Brioche Epiphanie le **11**
Commune : Les allées chantent le **17**
Médiathèque : Spectacle de marionnettes le **23**
Janus : Soirée théâtre le **24**
GDS (groupe de défense sanitaire) : réunion publique frelon asiatique le **30**

Urbanisme

Rappels :

- Il est obligatoire de déposer une **déclaration préalable (DP)** en mairie, pour toute construction de clôtures, si celles-ci n'ont pas été instruites lors de la demande de permis de construire **(PC)**

Nota-bene *:*

- La hauteur de la clôture est limitée à 2 m
- L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts (carreaux de plâtre, agglomérés, parpaing) est interdit

Il est obligatoire de déposer **une déclaration préalable (DP)** en mairie pour :

- Ravalement de façades, isolation par l'extérieur, changement de tuiles, pose de panneaux photovoltaïques, changement d'huisseries et modification d'ouvertures.
- Construction d'annexes de 5 à moins de 20 m²
- Construction d'extensions de moins de 40 m²

- Il est obligatoire de déposer **un permis de construire (PC)** en mairie pour **:**
  - Construction d'annexes de plus de 20 m²
  - Construction d'extensions de plus de 40 m²

Pensez à déposer vos dossiers en dématérialisé sur le site :
https://www.entre-bievreetrhone.fr/services-et-demarches/permis-de-construire-et-urbanisme
Dossiers ayant fait l'objet d'un arrêté du maire sur proposition du service instructeur de la CCEBER :

- **Certificat d'urbanisme informatif :**

ROUSSE M. : Cumer. AB 250
Simple information.
Arrêté du 29/12/2025

- **Déclarations préalables :**

GIRERD N. : 12 Rue de la Convention. AH 372
Isolation thermique par l'Ext.
Arrêté positif du 12/12/2025

CHAMBERT P. : 5 Impasse des Liserons. AH 725
Piscine hors sol.
Rejet implicite du 28/11/2025

- **Permis de construire**

EVALLY PROMOTION. : Route d'Auberives. AH 794 – AH 795
Construction 10 maisons individuelles + 2 bâtiments collectifs de 4 logements.
Arrêté positif du 26/12/2025

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, **nés en janvier 2010,** doivent se rendre en mairie **dès leur date anniversaire,** afin de se faire recenser. Ils devront se munir de leur carte nationale d'identité sécurisée,

d'une attestation de domicile et du livret de famille de leurs parents.
Cette démarche est nécessaire car l'attestation remise est réclamée lors de l'inscription à un examen scolaire et au permis de conduire.

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des bacs jaunes et verts se fera :

- **Vendredi 9 janvier 2026**
- **Vendredi 23 janvier 2026**
- **Vendredi 6 février 2026**

Rappel : Pour tout problème concernant les bacs, contacter les Ambassadeurs du Tri de la CCEBER :
☏ 04 74 29 31 15
Email : ambassadeur@entre-bievreetrhone.fr
Pour tout problème de ramassage faire le signalement en mairie

Crottes de chien

Les crottes de chien : **une responsabilité partagée pour notre village plus propre**.
Nous partageons tous les mêmes rues, les mêmes trottoirs. Pourtant trop souvent, nous constatons la présence de crottes de chien laissées à l'abandon. Outre le manque de respect que cela représente pour les habitants, ces déjections posent des problèmes de propreté, d'hygiène et d'image pour notre commune.
Chaque propriétaire de chien a la responsabilité d'être équipé de sacs pour ramasser les déjections de son animal.
Ensemble, faisons de notre village un lieu propre, respecté et apprécié par tous.

Médiathèque

Une nouvelle année et de nouvelles animations à la médiathèque :

Vendredi 23 janvier 2026 à 17h
Le grand show des petites choses
Spectacle de marionnettes jeune public (3ans et +)
Au foyer communal

Mutuelle communale

« **SOLIMUT** », mutuelle de France, tiendra une permanence en mairie :

Jeudi 15 janvier de 9h30 à 11h30

Pour une offre santé à des conditions avantageuses et un service de proximité, n'hésitez pas à venir vous renseigner !

Lutte contre le frelon asiatique

Une réunion publique pour la lutte contre les frelons asiatiques est prévue :

Vendredi 30 janvier à 19h
A la salle culturelle intercommunale à Clonas

Cette rencontre se déroulera en présence d'un **référent du GDS** (groupe de défense sanitaire), et aura pour objectif d'informer et de sensibiliser le public autour des thématiques suivantes :

- Comprendre l'importance et les risques liés au frelon asiatique,
- Apprendre à le reconnaître,
- Adopter les bons réflexes,
- Savoir qui prévenir et comment,
- Découvrir les méthodes de piégeage au printemps afin de lutter efficacement contre sa prolifération.

L'accès aux soins

En cette période de forte circulation des virus l'ARS lance une campagne de communication
« Les urgences c'est pas une évidence »
Renouvellement d'ordonnance, douleur au genou après une chute, infection bénigne...
Certaines situations ne justifient en rien de se rendre aux urgences, avant de se déplacer, prendre conseil auprès de son médecin, de son pharmacien, trouver un lieu de consultation sans rendez-vous ou appeler le 15

Monoxyde de carbone : danger

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.
Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.

- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus sur : https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone

Retour sur le Téléthon

Comme chaque année clonarins et clonarines ont répondu présent en participant aux différentes animations proposées par le téléthon.
Vos dons ont permis de reverser la somme de 1705,84 € à l'AFM.
Un grand merci à toutes et à tous.
Et à l'année prochaine.

O FIL DE L'INFO EBER

Permanences de l'Architecte Conseil CAUE

Un Architecte pour vous conseiller …
La CCEBER propose des permanences d'architecte pour les particuliers qui désirent construire ou aménager leur habitation. Gratuites, elles permettent d'obtenir des informations et des conseils sur les projets.
Deux permanences ont lieu par mois à la CCEBER, Rue du 19 mars 1962 à St Maurice l'Exil, **uniquement sur rendez-vous**, au ☏ **04 74 29 31 10.**

Prochaines permanences :

- Vendredi 9 janvier 2026
- Vendredi 16 janvier 2026
- Vendredi 30 janvier 2026

Pass' déchèterie

Pour accéder aux déchèteries, vous devez présenter un QR code sur votre téléphone ou sur une carte **à compter du 5 janvier 2026**. Demandez-le gratuitement. Il remplace votre ancien justificatif de domicile pour accéder à la déchèterie.

Dès le **5 janvier 2026**, demandez gratuitement votre Pass'Déchèterie :

- Un Pass'Déchèterie dématérialisé, sous la forme d'un QR code à télécharger sur votre téléphone ou à imprimer : complétez le formulaire de demande (prochainement en ligne sur de site d'EBER). Vous recevrez votre QR code par e-mail une fois votre demande validée sous quelques jours ouvrés
- Un Pass'Déchèterie sous la forme d'une carte. Pour faire votre demande, rendez-vous :
  - Au siège de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (9 Rue du 19 Mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil),

RENOV'HABITAT CCEBER

Dans le cadre des animations, **RENOV'HABITAT** de la Communauté de communes entre Bièvre et Rhône, une **soirée thermographique** sera organisée

Jeudi 29 janvier 2026
A 18h30
Salle Nelson Mandela à St Maurice L'Exil

Sur inscription 04 74 79 24 14
renov-habitat@entre-bievreetrhone.fr

TAD le 37

Le réseau de transports en commun **Le 37** propose, en plus des trois lignes régulières de bus, deux services de transports à la demande sur réservation, afin d'apporter des solutions de mobilités à un maximum d'habitants.

TAD ACCESS

Ce service en porte à porte est réservé aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux personnes à mobilité réduite (carte d'invalidité, carte de stationnement pour personnes handicapées, APA).
Il fonctionne du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Il permet une prise en charge et une dépose au domicile et sur le lieu de destination quel que soit le motif de déplacement (RDV médical, commerces, loisirs,)
Le conducteur aide à monter et à descendre du véhicule mais n'effectue pas de portage ou d'accompagnement.
Les usagers peuvent être transportés avec leur fauteuil roulant et ont également droit à un accompagnant.
Pour utiliser le service, les habitants doivent être titulaire d'un PASS ACCESS, carte d'ayant droit au service valable une année civile, à retirer au siège d'EBER

Ce service est accessible sur réservation (Par téléphone au 0800 00 17 79 ou sur le site internet), au plus tard la veille du trajet avant 17h.

TAD ZONAL

Le service de TAD zonal permet aux habitants de se rendre vers différents points d'intérêts du territoire :

gare, centres médicaux, administrations, commerces, établissements scolaires, équipements sportifs et culturels, ...
Il propose 4 allers-retours possibles par jour
Ce service peut notamment être une solution de mobilité très intéressante pour les jeunes ou les adultes non motorisés.
Avec le même ticket, les usagers peuvent ensuite utiliser les 3 lignes régulières afin de se déplacer sur l'ensemble du territoire.
Ce service est accessible sur réservation (Par téléphone au 0800 00 17 79 ou sur le site internet), au plus tard la veille du trajet avant 17h.
Pour rappel : le coût du trajet est de 1€, quel que soit le service, même avec une correspondance.

O FIL DES ASSOCIATIONS

AFJC

L'AFJC, vous invite pour l'épiphanie autour d'une brioche le :

Dimanche 11 janvier 2026
A partir de 16h
Au foyer communal

Sur inscription au bar le Varèze ou par QR CODE

Les Allées chantent

Duo Ziriab
Musique classique, musique traditionnelle
Samedi 17 janvier 2026 à 19h30
Musée Villa de Licinius

Composé de Lisa Meignin à la flûte et Gaspard Schich à la guitare, Ziriab est un duo explosif et novateur qui tire son inspiration dans les musiques traditionnelles qu'il mélange avec des modes de jeux modernes et contemporains, aboutissant à un répertoire de compositions originales.
Entrée libre

Janus

L'association Janus propose une soirée théâtre

« L'homme au parapluie »
Par la compagnie de théâtre L'IHMAJ
Samedi 24 janvier 2026 à 20 h
Salle Culturelle intercommunale
Tout public, pas de réservation

Tarif : 10 €, gratuit pour les moins de 12 ans

Sou des écoles

Loto
Dimanche 1er février 2026
À 13h30
Salle culturelle intercommunale

Accès réservé aux détenteurs de cartons de 13H15 à 13h45.Ouverture des portes à 13H45 pour l'achat de cartons.
Carton 2,50 €
10 cartons achetés = 1 offert
Nombreux lots : Séjour insolite, cave à vin, Airfryer Ninja, Switch, babyfoot, enceinte Marshall et bien d'autres !
Structure gonflable et jeux sur place pour les enfants.
Buvette et restauration.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes et la MC2
(Maison de la culture de Grenoble)

Proposent une soirée théâtre avec le spectacle :

Beau comme un camion.
Samedi 7 février 2026 à 20h
A la salle culturelle intercommunale

Une femme raconte ses années d'autostop à travers des pays lointains, parfois dangereux. Elle dit ce que c'est de voyager en tant que femme, elle qui a choisi de prendre ce risque pour ne pas avoir honte d'être vivante. Dix ans plus tard, elle retient la bonté qu'on reçoit quand on donne sa confiance, quand on dit « oui » à chaque véhicule qui s'arrête. Elle retient la camaraderie avec ses meilleurs compagnons du bitume : les camionneurs.

Tarif : 10 € pour les adultes, 5 € pour les – de 18 ans.

Réservations possibles : billetterie en ligne sur la page d'accueil du site de la commune :
https://www.clonas.fr
Les places peuvent aussi être prises à l'entrée
Renseignements : 07.68.87.26.72 ou 06.64.22.05.98

Et à venir, notre soirée dansante du **28 février** (avec ou sans repas), animée par le groupe :
« Has Been Players »